



**PLAN D'ASSAINISSEMENT PAR SOUS-BASSIN HYDROGRAPHIQUE (P.A.S.H.)**  
Sous-Bassin Hydrographique de la MEUSE AVAL

**P.A.S.H. REALISE PAR LES ORGANISMES D'EPURATION AGRES CONCERNES :**

**Association Intercommunale pour le Dévergement et l'Épuration des communes de la Province de Liège**

**Intercommunale Namuroise de Services Publics**

**PASH DRESSE PAR :**

La Société Publique de Gestion de l'Eau (S.P.G.E.)

Par délégué pour délivrance de copie conforme,

Michiel CORNELIS, Vice-Président du Comité d'Administration  
Jean-Luc MARTIN, Président du Comité d'Administration  
Jean-Luc LEBRUN, Conseiller, S.P.G.E.

**Le Ministre de l'Agriculture, de la Ruralité, de l'Environnement et du Tourisme**

Namur, le 4-05-2005

Le Ministre-Président

Benoît LUTGEN, Elio Di Ruvo

Feuille n° 40/49

**Informations gérées par la S.P.G.E. :**

**REGIMES D'ASSAINISSEMENT**  
Assainissement collectif, précisé selon les affectations au PDS (\*)

de 2.000 EH et plus (Ia)  
habitat ou équip. communautaire

de moins de 2.000 EH (Ib)  
habitat ou équip. communautaire

**Assainissement autonome**  
Assainissement autonome (II)  
habitat ou équip. communautaire

Assainissement autonome communal (IIb)  
habitat ou équip. communautaire

Assainissement transitoire (III)  
habitat ou équip. communautaire

**RESEAU DE COLLECTE ET D'EGOUTTAGE**

**Cas généraux**

existant    adjugé ou en construction    à réaliser

Station de pompage

Collecteur sous pression

Collecteur gravitaire

Egout sous pression

Egout gravitaire

**Cas particuliers**

A diagnostiquer - A rénover

Foieul ou égoutuc transportant des eaux usées

Eau de surface ayant fonction de collecteur en assainissement autonome

Canalisation d'eau claire existante

Canalisation d'eau claire à réaliser

**TRAITEMENT DES EAUX USEES**

**Station d'épuration**

Station publique

Station à statut particulier

**AUTRES PROBLEMATIQUES**

**Dévergement - Exhaure**

Station de pompage

**Bassin d'orage**

existant    adjugé ou en construction    à réaliser

**Société Publique de Gestion de l'Eau (SPGE)**  
Siège Administratif provisoire : 14/16, Avenue de Stassart - B-5000 NAMUR - Tél : 081 251 930  
Siège Social : 46, Rue Laoureux - B-4800 VERVIERS - Tél : 087 324 400  
http://www.spge.be - Email : carto@spge.be

**Informations externes à la S.P.G.E. :**

**SOURCE DGRNE**  
Eaux souterraines (Mise à jour : 1/10/2005)  
Captage public  
Zones de protection de captage arrêtées et Galeries de Hesbaye  
Prévention rapprochée (Ia)  
Prévention éloignée (Ib)  
Surveillance (II)

**Eaux de surface** (Mise à jour : 01/06/2007)  
Navigable  
33ème catégorie  
non classé

**Zone de baignade** (Mise à jour : 14/09/2004)  
Point ou zone de baignade  
Zone amont de baignade (cours d'eau)

**Donnée environnementale** (Mise à jour : 24/03/2005)  
Natura 2000

**Limite naturelle :**  
●●●●● Sous-bassin hydrographique

**SOURCE DGATLP**  
Plan de secteur (Mise à jour : 20/11/2004)  
Les zones où s'appliquent les différents régimes d'assainissement sont issues de la base de données des plans de secteur. Les zones destinées à l'urbanisation reprises au PASH s'inscrivent en rien la responsabilité de la DGATLP.  
L'utilisation de données issues de la base de données de la DGATLP peut entraîner des imprécisions quant aux zones destinées à l'urbanisation.

**Limite administrative**  
— — — — — Limite communale

**SOURCE IGN**  
Fond de plan IGN (Mise à jour : 29/01/2006)  
40/1 Limite de planche IGN (1/10.000)  
Remarque : ce document peut présenter des écarts de plan dus à différentes époques et selon différentes techniques.  
Autorisation de reproduction : convention TS 03394

Origine des données cartographiques : MIV-DGRNE - MIV-DGATLP - IGN  
Traitement des données : OEA et SPGE

